

Dossier d'admission

Lycée Agricole de l'Oise

2023 - 2024

PHOTO
D'IDENTITÉ
À COLLER
(OBLIGATOIRE)

- ☐ PREMIÈRE INSCRIPTION AU LYCÉE AGRICOLE DE L'OISE
- ☐ RÉINSCRIPTION AU LYCÉE AGRICOLE DE L'OISE

INSCRIPTION EN CLASSE DE :

> Cochez la case de la classe demandée

BTSa AP	Aménagement Paysager	☐
BTSa ACD	Agronomie et Cultures Durables	☐

ETAT CIVIL DE L'ÉTUDIANT

NOM de l'étudiant :

Prénoms de l'étudiant :

Né(e) le : Ville de naissance : Département : [][]

N° R.N.I.E (obligatoire) : Numéro de mobile de l'élève :

Email de l'étudiant :@.....

DERNIER ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE FRÉQUENTÉ - à remplir impérativement

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Code Postal : Ville Classe :

SCOLARITÉ AU LYCÉE AGRICOLE DE L'OISE

RÉGIME : ☐ ½ PENSIONNAIRE ☐ EXTERNE ☐ INTERNE (sous réserve du nombre de places disponibles)

LANGUES VIVANTES : L.V. 1 : Anglais

SECTION FOOT : ☐ OUI ☐ NON

RESPONSABLE LÉGAL 1 (sauf étudiant responsable de lui-même ou elle-même) - à remplir uniquement pour une première inscription

Nom :
Prénom :
Adresse (si différente) :
.....
Code Postal : Ville :
Téléphone : Mobile :
Email :
Téléphone professionnel : Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON
Profession :
☐ MARIÉ(E) ☐ PACSÉ(E) ☐ CONCUBINAGE ☐ DIVORCÉ ☐ VEUF(VE) ☐ SÉPARÉ(E)

RESPONSABLE LÉGAL 2 (sauf étudiant responsable de lui-même ou elle-même) - à remplir uniquement pour une première inscription

Nom :
Prénom :
Adresse (si différente) :
.....
Code Postal : Ville :
Téléphone : Mobile :
Email :
Téléphone professionnel : Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON
Profession :
☐ MARIÉ(E) ☐ PACSÉ(E) ☐ CONCUBINAGE ☐ DIVORCÉ ☐ VEUF(VE) ☐ SÉPARÉ(E)

EN CAS DE DIVORCE

GARDE ALTERNÉE : ☐ OUI ☐ NON
(joindre une copie du jugement de divorce)

Date :

Signature du responsable légal 1 (obligatoire)

Date :

Signature du responsable légal 2 (obligatoire)

Règlement d'utilisation du laboratoire de langues

2023 - 2024

- Je dois rentrer calmement et un par un dans le laboratoire de langues.
- J'atteins ma cabine en faisant attention au matériel autour de moi.
- Lorsque j'arrive ou pars de la salle et pendant le cours, je ne dois pas poser mon sac sur la table et tablette de la cabine qui m'a été attribuée.
- Je ne dois pas poser mon cahier, feuille, bloc ou autre objet sur le clavier ou autre périphérique de ma cabine.
- Je dois déposer mon sac autour du bureau du professeur.
- Je suis seulement autorisé(e) à avoir un crayon de papier et une gomme et je n'ai pas le droit d'avoir ma trousse ou autre stylo.
- Je ne dois pas toucher au matériel sans que l'enseignant ne m'y autorise.
- Je dois manipuler les ordinateurs et périphériques avec délicatesse.
- Je ne dois utiliser que les logiciels, sites et exercices autorisés par le professeur dans le cadre des cours et ne peux en aucun cas l'utiliser pour d'autres usages personnels (écoute de musique, téléchargement, jeux, ...).
- Je ne dois pas faire de graffiti ne d'inscription dans la cabine que j'occupe.
- Je ne dois pas me balancer sur les chaises et je m'engage à

respecter le mobilier et les équipements. En cas de dégradation, les frais de remise en état seront facturés à la famille.

- Conformément au règlement intérieur de l'établissement, je ne dois ni manger, ni boire dans la salle ou dans la cabine.
- Je dois occuper la cabine imposée par le professeur.
- Je dois remplir à chaque cours la fiche de présence et de contrôle même si je n'ai pas utilisé l'ordinateur en mentionnant la date, mon nom et prénom, ma classe, mon professeur accompagnant, l'heure de la journée et l'état de la cabine, à l'exclusion de toute autre inscription.
- L'enseignant se réserve l'obligation de contrôler chaque cabine au moment du départ des apprenants pour s'assurer du bon état et respect de celle-ci.
- Tout apprenant n'ayant pas une attitude correcte, qui serait trop agité ou pourrait mettre le matériel en péril par son comportement, sera immédiatement exclu de cours avec une retenue et un travail à effectuer en permanence.

**TOUT MANQUEMENT SERA IMMÉDIATEMENT
SANCTIONNÉ.**

Nom de l'apprenant :

Date :
Signature de l'élève (obligatoire)

Date :
Signature des représentants légaux (obligatoire)

Règlement d'utilisation de la salle informatique

2023 - 2024

- Je dois rentrer calmement et un par un dans la salle informatique.
- J'atteins mon bureau en faisant attention au matériel autour de moi.
- Lorsque j'arrive ou pars de la salle et pendant le cours je ne dois pas poser mon sac sur la table qui m'a été attribuée.
- Je ne dois pas poser mon cahier, feuille, bloc ou autre objet sur le clavier ou autre périphérique de mon bureau.
- Je ne dois pas toucher au matériel sans que l'enseignant ne m'y autorise.
- Je dois manipuler les ordinateurs et périphériques avec délicatesse.
- Je ne dois utiliser que les logiciels et sites, exercices autorisés par le professeur dans le cadre des cours et ne peux en aucun cas l'utiliser pour d'autres usages personnels (écoute de musique, téléchargement, jeux ...).
- Je ne dois pas faire de graffiti ni d'inscription sur le bureau que j'occupe.
- Je ne dois pas me balancer sur les chaises et je m'engage à respecter le mobilier et les équipements. En cas de dégradation les frais de remise en état seront facturés à la famille.

- Conformément au règlement intérieur de l'établissement, je ne dois ni manger, ni boire dans la salle ou sur le bureau.

- Je dois occuper le bureau imposé par le professeur.
- Je dois remplir à chaque cours la fiche de présence et de contrôle même si je n'ai pas utilisé l'ordinateur en mentionnant la date, mon Nom et Prénom, classe, professeur accompagnant, heure de la journée, état du bureau à l'exclusion de toute autre inscription.
- L'enseignant se réserve l'obligation de contrôler chaque bureau au moment du départ des apprenants pour s'assurer du bon état et respect de celui-ci.
- Tout apprenant n'ayant pas une attitude correcte, qui serait trop agité ou pourrait mettre le matériel en péril par son comportement sera immédiatement exclu de cours avec une retenue et un travail à effectuer en permanence.

**TOUT MANQUEMENT SERA IMMÉDIATEMENT
SANCTIONNÉ.**

Nom de l'apprenant :

Date :
Signature de l'élève (obligatoire)

Date :
Signature des représentants légaux (obligatoire)

Pense-bête

Je coche au fur et à mesure !

Je dois fournir obligatoirement avec le dossier

POUR LA VIE SCOLAIRE

- ☐ Photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée citoyenne
- ☐ En cas de divorce, la partie du jugement de divorce précisant le lieu de résidence principale de l'enfant (pour les mineurs uniquement)
- ☐ RIB (obligatoire pour toutes les familles) ou RIP le cas échéant
- ☐ Attestation d'assurance scolaire
- ☐ 3 photos d'identité (2 à coller sur le dossier et sur la fiche infirmerie aux emplacements prévus à cet effet et 1 pour la carte d'étudiant)
- ☐ Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité valide jusque fin juillet 2024 minimum
- ☐ La notification du CROUS (pour les étudiants boursiers)

POUR L'INFIRMERIE

- ☐ Photocopie du carnet de vaccination
- ☐ Photocopie de la carte mutuelle
- ☐ Attestation d'assurance scolaire
- ☐ Attestation de Sécurité Sociale
- ☐ Si traitement médical, fournir l'ordonnance avec le traitement

Je dois remplir

- ☐ Le dossier d'inscription cartonné, y compris la partie règlements (labo de langue et salle informatique)
- ☐ La fiche infirmerie (coller la photo)
- ☐ La demande et l'autorisation de prélèvement (si demande de prélèvement) - En cas de divorce, chaque responsable légal doit remplir une fiche.
- ☐ L'autorisation de droit à l'image et de diffusion
- ☐ La demande d'autorisation de stationnement du véhicule
- ☐ Les bulletins d'adhésion aux diverses associations (si volonté de s'inscrire)

Je dois réaliser les actions suivantes

- ☐ Pour les étudiants bénéficiant déjà du CROUS, se connecter pour renouveler le dossier
- ☐ Pour les réinscriptions : vérifier les données de la fiche inscription et noter en rouge les modifications à apporter



PHOTO
D'IDENTITÉ
À COLLER
(OBLIGATOIRE)

Fiche Infirmerie

CETTE FICHE ACCOMPAGNERA L'ÉLÈVE EN CAS D'ÉVACUATION

Année scolaire 2023 - 2024

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Classe : Téléphone mobile (élève) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Né(e) le : Ville de naissance : Département :

N° de Sécurité Sociale :

L'élève a-t-il bénéficié pendant l'année scolaire précédente :

- d'un P.A.P (Projet d'Accompagnement Personnalisé)

☐ OUI ☐ NON

- d'un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé)

☐ OUI ☐ NON

- d'un P.P.S (Projet Personnalisé de Scolarisation)

☐ OUI ☐ NON

- d'un Tiers-temps à l'examen

☐ OUI ☐ NON

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom - Prénom :

Adresse :

☎ Téléphone :

☎ Mobile :

☎ Pro :

E-mail :

☐ Responsable légal(e) (joindre une copie du jugement de divorce)

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom - Prénom :

Adresse :

☎ Téléphone :

☎ Mobile :

☎ Pro :

E-mail :

☐ Responsable légal(e) (joindre une copie du jugement de divorce)

Autre personne susceptible d'être jointe et autorisée à venir chercher l'élève lorsqu'il est malade (joignable jour et nuit) :

Nom : Prénom :

Lien avec l'élève : Téléphone :

VACCINATION ET ALLERGIES

Vaccin anti-tétanique - date du dernier rappel :

Allergies :

Signature responsable legal 1
(obligatoire)

Signature responsable legal 2
(obligatoire)

Signature de l'élève
(obligatoire si majeur)

FICHE DE SANTÉ

Selon la loi du 04/03/2002 sur le droit des malades, la fiche d'autorisation de traitement et d'intervention chirurgicale n'est plus recevable. L'établissement n'a donc plus le droit de faire signer ce document.

En cas d'urgence, le SAMU orientera le malade ou le blessé et décidera du moyen de transport. La décision d'intervention médicale sera prise au cas par cas par le médecin qui recherchera le consentement des parents et du mineur concernés.

Le retour du Centre Hospitalier se fera obligatoirement par les parents, responsables légaux ou personnes désignées. En aucun cas l'établissement ne se chargera de récupérer l'élève à l'hôpital.

Les traitements médicamenteux doivent être déposés à l'infirmier avec une copie de l'ordonnance.

Nom du médecin traitant : Téléphone :

Hospitalisations, interventions chirurgicales, maladies graves (précisez lesquelles + dates) :

.....
.....

ASSURANCE (responsabilité civile)

Nom de l'Assurance

N° de Police

MALADIES NÉCESSITANT UN TRAITEMENT OU UN RÉGIME ALIMENTAIRE SPÉCIAL

MALADIES

TRAITEMENT / RÉGIME

ALLERGIES

De quel type d'allergie est atteint l'élève ?

- | | |
|--|--|
| ☐ Eczéma | ☐ Urticaire |
| ☐ Oedème de Quincke | ☐ Alimentaire |
| ☐ Asthme | ☐ Autres (précisez) : |

Quelle(s) sont les causes de cette ou ces allergie(s) ?

- | | |
|--|------------------|
| ☐ Médicament | Lequel ? : |
| ☐ Aliment | Lequel ? : |
| ☐ Autre(s) (précisez) : | |

Régime alimentaire spécifique (si il y a lieu) :

Traitement(s) suivi(s) :
.....

Désensibilisation : ☐ Faite ☐ En cours

Service comptabilité

Note à l'attention des parents d'élèves

DOCUMENT A CONSERVER

FRAIS DE SCOLARITÉ

Le montant des frais d'hébergement et de restauration pour l'année scolaire 2023-2024 a été fixé par le Conseil Régional à : **1 525,00 € pour les internes, 551 € pour les demi-pensionnaires, 1 136.96 € pour les internes - externes.**

Auquels s'ajoutent :

- Une caution clé pour les élèves internes de **78 €** (*inclus dans la facturation du 1^{er} trimestre*). Elle sera restituée en fin de cursus scolaire, si la chambre est rendue en l'état avec la clé et la facturation des dégradations éventuelles.
- Les frais pédagogiques : **75 €** pour l'année scolaire (*inclus dans la facturation du 1^{er} trimestre*)
- L'option facultative hippologie-équitation : **395 €** pour l'année scolaire (facturation répartie sur les 3 trimestres)

ATTENTION

**Les changements de régime ne peuvent intervenir qu'à la fin du trimestre.
Tout trimestre commencé est dû (pension, demi-pension et équitation).**

MODALITÉS DE PAIEMENT

■ **Soit paiement à réception de l'avis aux familles** (3 factures à l'année), par chèque, espèces ou virement sur notre compte bancaire dont voici les références :

BIC : TRPUFRP1 - **IBAN** : FR76 1007 1600 0000 0010 0278 430 - **Domiciliation** : Trésor Public Beauvais,
Titulaire du compte : Lycée Agricole d'Airion M. L'Agent Comptable.

Merci d'indiquer dans les références du virement en priorité le numéro de la facture et votre nom. Exemple : F17548 DUVAL.

■ **Soit prélèvement mensuel sur votre compte bancaire ou postal** (réalisé sur la base du montant annuel dû).

Pour le prélèvement bancaire, nous retourner la demande et l'autorisation (du ou des responsables) ci-jointes, signées et accompagnées d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal par responsable.

LA DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT PEUT ÊTRE FAITE JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE DERNIER DÉLAI.

L'échéancier vous sera transmis, dès réception à l'agence comptable de toutes les informations nécessaires à sa réalisation (premier trimestre). Il est basé sur un montant estimatif annuel qui pourra donner lieu à des ajustements en cours d'année. Il est proposé sur une période de 8 ou 9 mois avec des prélèvements qui commencent fin 2023/début 2024, jusqu'à début juillet 2024 compris, en fonction de la date de réception des éléments à l'Agence Comptable.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

Fiche de demande et d'autorisation de prélèvement mensuel, dûment complétée et signée (si vous avez choisi ce mode de règlement)

☐

Un relevé d'identité bancaire ou postal

☐

Un certificat de fin de scolarité (ou EXEAT) pour les nouveaux élèves : à demander à l'établissement précédent. Ce document atteste que la famille est en règle avec le service comptable (frais de cantine, etc)

☐

Demande et autorisation de prélèvement

RESPONSABLE LÉgal 1

Attention, en cas de partage des frais de pension ou demi-pension, chaque responsable légal de l'enfant doit remplir une fiche «demande de prélèvement» et une fiche «informations prélèvement automatique» (comprenant la demande de prélèvement et l'autorisation de prélèvement).

INFORMATIONS ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Classe :

En cas de partage des frais de pension ou demi-pension, préciser la répartition du paiement (ex : 50%, 50%) :

.....

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom : Prénoms :

Date et Lieu de naissance :

Adresse : Code Postal :

Ville : Téléphone :

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Nom de la banque :

Adresse :

..... Code Postal :

Ville :

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Lycée Général et Technologique Agricole
EPLEFPA de l'Oise / Lycée Agricole de l'Oise
6 rue du Dessus de l'Etang
60600 Airion

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

COMPTE À DÉBITER

Codes			Clé
Etablissement	Guichet	Numéro de compte	RIB
.....			

Date et signature

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom : Prénoms :

Date et Lieu de naissance :

Adresse : Code Postal :

Ville : Téléphone :

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Nom de la banque :

Adresse :

..... Code Postal :

Ville :

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Lycée Général et Technologique Agricole
EPLEFPA de l'Oise / Lycée Agricole de l'Oise
6 rue du Dessus de l'Etang
60600 Airion

N° National d'Emetteur

512 024

COMPTE À DÉBITER

Codes			Clé
Etablissement	Guichet	Numéro de compte	RIB
.....			

Date et signature

Demande et autorisation de prélèvement

RESPONSABLE LÉgal 2

Attention, en cas de partage des frais de pension ou demi-pension, chaque responsable légal de l'enfant doit remplir une fiche «demande de prélèvement» et une fiche «informations prélèvement automatique» (comprenant la demande de prélèvement et l'autorisation de prélèvement).

INFORMATIONS ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Classe :

En cas de partage des frais de pension ou demi-pension, préciser la répartition du paiement (ex : 50%, 50%) :

.....

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom : Prénoms :

Date et Lieu de naissance :

Adresse : Code Postal :

Ville : Téléphone :

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Nom de la banque :

Adresse :

..... Code Postal :

Ville :

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Lycée Général et Technologique Agricole
EPLEFPA de l'Oise / Lycée Agricole de l'Oise
6 rue du Dessus de l'Etang
60600 Airion

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

COMPTE À DÉBITER

Codes		Numéro de compte	Clé RIB
Etablissement	Guichet		
_____	_____	_____	_____

Date et signature

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom : Prénoms :

Date et Lieu de naissance :

Adresse : Code Postal :

Ville : Téléphone :

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

Nom de la banque :

Adresse :

..... Code Postal :

Ville :

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Lycée Général et Technologique Agricole
EPLEFPA de l'Oise / Lycée Agricole de l'Oise
6 rue du Dessus de l'Etang
60600 Airion

N° National d'Emetteur

512 024

COMPTE À DÉBITER

Codes		Numéro de compte	Clé RIB
Etablissement	Guichet		
_____	_____	_____	_____

Date et signature

Autorisation de réalisation et de diffusion

Document valable pendant toute la durée de la formation

Représentant légal 1 (Nom - Prénom) :

Représentant légal 2 (Nom - Prénom) :

de l'enfant (Nom - Prénom) :

Classe :

Dans un but strictement pédagogique ou éducatif à des fins non commerciales, et sous réserve de préserver l'intimité de la vie privée de l'apprenant, les enseignants vont être amenés à utiliser, à reproduire et à diffuser des photographies, des enregistrements sonores et vidéos, des créations (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations intellectuelles) de votre enfant pour une durée indéterminée à dater de la présente sauf demande écrite de modification par le responsable légal en cours de formation.

REPRESENTATIONS PHOTOGRAPHIQUES ET/OU VIDEOS DE L'ENFANT ET ENREGISTREMENTS SONORES DE SA VOIX

En application de l'article 9 du Code Civil (« chacun a droit au respect de sa vie privée... », « ...toute personne peut interdire la reproduction de ses traits... », « ... C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation... » j'autorise l'enseignant responsable du projet, sans contrepartie financière, à effectuer des représentations photographiques et/ou vidéos de mon enfant, des enregistrements sonores de sa voix et à les diffuser :

	Sur Internet	☐ OUI	☐ NON
Sur tous supports numériques à destination des familles des apprenants, des personnels de l'enseignement agricole		☐ OUI	☐ NON
	Sur tout support papier	☐ OUI	☐ NON
Sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (JPO, salon du livre...)		☐ OUI	☐ NON

Il ne sera pas utilisé de photographie et/ou vidéo individuelle de l'apprenant et celui-ci apparaîtra uniquement sur des photos et/ou vidéos collectives. Cette photo et/ou vidéo sera accompagnée d'une légende ne communiquant aucune information susceptible de rendre identifiables l'apprenant et sa famille (Nom, adresse...). En cas de refus de votre part, la photo et/ou vidéo ne figurerait dans la page en question qu'en rendant votre enfant impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).

CREATIONS DE FORMES ORIGINALES (dessins, écrits, photos) et toutes sortes de REALISATIONS

En application de l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle (l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible...), j'autorise l'enseignant responsable du projet à utiliser les créations de mon enfants sans contrepartie financière et pour la durée des droits d'auteurs :

	Sur Internet	☐ OUI	☐ NON
Sur tous supports numériques à destination des familles des apprenants, des personnels de l'enseignement agricole		☐ OUI	☐ NON
	Sur tout support papier	☐ OUI	☐ NON
Sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (JPO, salon du livre...)		☐ OUI	☐ NON

Ajouter la mention manuscrite « LU ET APPROUVÉ – BON POUR ACCORD »

Fait à

Le

Signature du responsable légal 1
(OBLIGATOIRE)

Signature du responsable légal 2
(OBLIGATOIRE)

Signature de l'apprenant
(si majeur)

Demande d'autorisation de stationnement

2023 - 2024

Pour stationner sur le parking extérieur du lycée, veuillez remplir ce document :

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

MARQUE DE LA VOITURE :

COULEUR :

N° D'IMMATRICULATION :

Les apprenants peuvent parfois souhaiter se déplacer dans le cadre de leurs études avec leur véhicule. Vous devez alors joindre à ce document :

- Photocopie du permis de conduire
- Photocopie de la carte grise de la voiture
- Photocopie de l'attestation d'assurance
- Attestation de votre assureur certifiant la possibilité de transporter d'autres personnes

LE STATIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT EST INTERDIT AUX APPRENANTS.

Informations Générales

DOCUMENT A CONSERVER

FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS

Une liste de fournitures scolaires et d'équipements spécifiques sera remise à la rentrée par les enseignants.

Pour commencer l'année scolaire, il suffit de se munir de classeurs ou cahiers pour documents 21 x 29,7, de papier et du matériel habituel (stylos, crayons, gomme, règle, double décimètre...).

BTS Aménagement Paysager

Aménagement	1 rouleau de papier calque, 1 rouleau de papier pour plan dessin grammage 100gr
-------------	---

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les demandes sont à effectuer directement sur le site oise-mobilité.fr possibilité d'abonnement annuel ou mensuel avec prix étudiants. (bus et train).

CROUS

LES ÉTUDIANTS QUI BÉNÉFICIENT DÉJÀ DU CROUS, DOIVENT SE CONNECTER POUR RENOUVELER LEUR DOSSIER ET APPORTER LEUR NOTIFICATION AU SECRÉTARIAT SCOLARITÉ, AU PLUS VITE.

Toute demande de bourse et/ou de logement doit s'effectuer sur **www.messervices.etudiant.gouv.fr**

Cliquez sur connexion si vous êtes inscrit sur parcourcup, cliquez ensuite sur DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE/Demande de dossier social étudiant, sinon cliquez sur inscription pour créer un compte.

Vous devrez saisir votre INE (numéro qui figure sur l'imprimé de confirmation du BAC).

Vous devez consulter régulièrement votre boîte mail, vous serez informé par notification envoyée par mail de la suite réservée à votre demande de bourse et /ou logement.

Planning de rentrée 2023

Jour de rentrée	Classe concernée	Déroulement	
Mardi 5 septembre 2023	- BT.Sa 1ère année	9h25	Accueil Prof Principal puis cours
Lundi 11 septembre 2023	- BTSa. 2ème année	8h30	Début des cours

INFORMATIONS GENERALES ETUDIANTS

TRANSPORTS SCOLAIRES (bus et train)

Les demandes sont à effectuer directement sur le site OISE MOBILITE, possibilité d'abonnement annuel ou mensuel avec prix étudiants.

CROUS << BOURSE ETUDIANT >>

Les étudiants qui bénéficient déjà du CROUS, doivent se connecter pour renouveler leur dossier.

Toute demande de bourse et/ou de logement doit s'effectuer sur **www.messervices.etudiant.gouv.fr** Cliquez sur connexion si vous êtes inscrit sur parcoursup, cliquez ensuite sur DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE/Demande de dossier social étudiant, sinon cliquez sur inscription pour créer un compte. Vous devrez saisir votre INE (numéro qui figure sur l'imprimé de confirmation du BAC).

Vous devez consulter régulièrement votre boîte mail, vous serez informé par notification envoyée par mail de la suite réservée à votre demande de bourse et /ou logement. La notification doit être imprimée et déposée au secrétariat scolaire à la rentrée pour valider vos droits au CROUS que ce soit pour un renouvellement ou une nouvelle demande.

RECRUTEMENT DE MAÎTRES AU PAIR 2023-2024 POUR L'INTERNAT

Le Lycée Agricole d'Arion recrute, pour l'année scolaire 2023-2024, 2 Maîtres au Pair.

Les Maîtres au Pair sont des étudiants de 1ère année de BTS, majeurs, qui assistent les Assistants d'Éducation dans leur mission de surveillance des élèves du cycle secondaire à l'internat. Ils font partie de l'équipe de Vie Scolaire, dirigée par les CPE, et travaillent sous la responsabilité des Assistants d'Éducation.

Il leur est demandé notamment de surveiller des élèves en études, faire les appels du soir sur un niveau de l'internat, veiller à ce que les élèves respectent les règles et signaler tout problème aux Assistants d'Éducation.

Ils sont recrutés par contrat pour la durée de l'année scolaire.

La contrepartie se fait en avantages en nature, c'est à dire la prise en charge complète de la pension par l'établissement (internat + repas) pour toute la durée du contrat.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de joindre à votre dossier d'inscription une lettre de motivation et un CV, adressés aux CPE.

Vous pouvez également envoyer ces documents par messagerie : legta.clermont@educagri.fr en précisant bien en objet «à l'attention des CPE».

A LOUER		
AIRION		
1 Chambre meublée chez l'habitant PRIX : 280 euros	Possibilité de prendre ses repas en supplément	M. PELLEIEUX 09.84.36.08.68 06.86.62.17.02
AIRION		
Loue 2 chambres meublées avec douche à l'intérieur, Réfrigérateur + micro-ondes et WIFI PRIX : 290 euros + Loue studio		
		Mme SARGENT Tél : 06.72.77.60.51 06-74-28-13-02
AIRION		
2 studios meublés indépendants – Parking voiture PRIX : Un à 370 euros charges comprises Un à 390 euros charges comprises		Mme JEREZ 03.44.50.59.86 06.49.71.95.79
AIRION		
1 Chambre meublée chez l'habitant	2 Rue de l'Eglise	M. VERSTRAETE 03-44-78-02-97 06-71-20-22-52
AIRION		
4 studios meublés avec 1 place de stationnement (états neufs)	1, rue du Haras	ELA Rénovation 06 81 51 38 47
3 studios meublés : cour privée pour véhicule, cuisine équipée, bureau, lit 9l Possibilité de garer le véhicule dans un espace clos	ARGENLIEU	Mme POUX 06.33.86.60.80 liliane.poux@hotmail.fr
AVRECHY Hameau de BIZANCOURT		
Maison plain pied / Possibilité de colocation Prix 800 euros Entrée, cuisine équipée ouverte sur un séjour de 50m2, salon, cellier, 2 chambres, WC, salle de bain Chauffage Fuel ---- garage de 80M2 sur deux niveaux Terrain clos de 1000M2		Mme SALZIGER Mr BOIDARD 06 71 05 97 67
AVRECHY		
Mme DARIAULT Tél : 06-32-55-11-69		
A louer 2 Chambres avec salle de bain, VVC televisions, Wifi, reitrigerateur, micro-ondes et bouilloire. Chez M. et Mme DARIAULT 10 Rue de Bellevue 60130 AVRECHY		
AVRECHY		
Situé dans un corps de ferme à Avrechy limite Bizancourt Petite maison d'environ 60M2 (entièrement rénovée intérieur – extérieur) 2 Chambres (aménagée chacune lit de 140) Cuisine équipé et ouverte sur salle à manger Salon Petit local pour vélo ou autre Loyer 650€ charges comprises		M. SARAZIN sarazin-jm10@orange.fr
CLERMONT		
Chambres à louer dans maison en colocation 370 € + 80 € de charges ou 320 € + 80 € 10 mn de la gare (Amiens-Paris) 5 mn du supermarché 5 mn du centre ville Cuisine, salon, SaM, WC Grand Jardin, Barbecue, Garage. Etage : 3 chambres. WC. Salle d'eau		Tél : 06 59 90 38 06
CLERMONT STUDIO		
Salle de bain et WC séparés Cuisine Séparée Mezzanine Le studio est situé dans le centre de Clermont, dans une petite résidence de 5 logements, dont un qui est occupé par un médecin, pour exercer son activité libérale. Situé à proximité de parking et de tous commerces.	Loyer = 380 Euros Charges = 20 Euros (Eau + entretien des parties communes)	Eugène GLACET 06-70-17-67-98
CLERMONT		
Appartements type F2 425 €/430 € Studio 265 €	Charges comprises, non meublés	SC LAND Mme DE FARIA Mélanie 06 26 78 53 79 melanie.scland@gmail.com
CLERMONT		
CHAMBRE MEUBLEE – Lit , Bureau et dressing, salle de bain et toilette séparé (Linge de lit et de toilette fournis). Accès au jardin, Wifi. Prix : 300€/mois, Prix des repas à débattre. Possibilité d'un couchage en mezzanine pour une 2ème personne Prix 420,00€		Me THABARE 06-0-44-78-32-14 Ghisbly@aol.com
Possibilité de garer un véhicule dans un espace clos : Prix à		
CLERMONT		
STUDIO	CONTACT F-2 - F -3 Mme PELLEGRINELLI	03-44-78-01-64 ou 06-59-88-70-65
CLERMONT		
360€+80€ charges ou 320€+80€ charges 10 min de la gare (Ligne AMIENS-PARIS) 5 min supermarché 5 min Centre Ville Cuisine Salon SaM WC Grand jardin Barbecue Garage Etage : 3 chambres, WC, Salle d'eau Appartement T2 (cuisine américaine, Salon, chambre, salle de bain, wc) PRIX : 400 euros hors charges	Parking privé CONTACT : brigittedargenlieu@gmail.com	COLOCATION DANS MAISON N LAMBINERIE TEL 06.59.90.38.06

ARGENLIEU – AVRECHY		03.44.51.88.47 - 06.82.07.90.52
F2 pour 1 ou 2 personnes (cuisine, salle de bain, 1 chambre, 1 grand salon)		
PRIX : 550 euros hors charges		Parking privé
ARGENLIEU – AVRECHY		Tél : 06-80-94-36-64
Appartement T2 (cuisine américaine, Salon, chambre, salle de bain, wc)		
PRIX : 400 euros hors charges		Parking privé CONTACT : antoinetdargenlieu@gmail.com
NOINTEL		Tél : 03.44.50.19.16 - 06.88.57.02.61
Plusieurs chambres meublées de 12 m² Salle de bain sur le pallier + Frigidaire et micro-ondes PRIX : 340 euros 2 chambres meublées de 15 m² avec salle de bain individuelle Frigidaire + micro-ondes sur le pallier . Possibilité de se préparer le petit-déjeuner mais pas de repas du soir. PRIX : 350 euros		
NOINTEL		Mme CHRISTIN 03.44.78.11.39
Maison en collocation pour 5 étudiants (5 chambres individuelles, pièce de vie commune, salle de bain) – Parking privé		Parking privé
ESSUILES ST RIMAUULT		Mme MATHYS 06.18.93.35.43
Maison en collocation pour 4 étudiants (grand séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bain)		Parking privé
PRIX : 260 euros par personne hors charge		
RAVENEL Il est situé 1 rue du 8 mai 1945 à Ravenel 60130		
Appartement T2 Bis (Gand salon séjour (pouvant être 1 chambre + salon) 1 Chambre à l'étage, 1 cuisine, 1 salle de biau avec WC et dégagement de disponible . Cet appartement donne accès à 1 jardin et sur l'avant à une cour partagée		M. Sylvain LEFEVRE 06-22-43-65-43 11 rue du Bois des avenues 30130 St Rémy en l'Eau
MAIRIE DE ST JUST EN CHAUSSEE		
Mme COCU Angélique Tél 03-44-19-29-19 Adresse Mail : angelique.cocu@mairie-saintjustenchaussee.fr Pavillon situé à St Just en Chaussée, à proximité de la gare SNCF et du centre- ville.		
4 chambres meublées indépendantes (équipement : lit, matelas, sommier, lampe de chevet, dressing, bureau, chaise de bureau) + salle de douche et WC privatifs.		
En colocation : Parking dans une cour fermée, hall d'entrée, couloir, cagibi et cuisine. La cuisine est totalement équipée (table, chaise, électroménagers, vaisselle...		
Tarifs des locations : de 160 € à 280 € charges incluses (eau, électricité et télécommunications).		
Dépôt de garantie d'1 mois et garant exigés.		
COLOCATION DANS MAISON CLERMONT		Tél 06-59-90-38-06
Cuisine – Salon Salle à manger – wc		
Etage 3 chambres – WC – Salle d'eau	10 Min de la Gare 5 Min supermarché	360€ + 80€ de Charges OU
Grand Jardin – Barbecue - Garage	5 Min du centre ville	320€ + 80€ de Charges
MAIMBEVILLE		
Studio de 20 m²meublé, 1 kitchenette avec micro onde, 2 plaques chauffantes, un réfrigérateur, une douche, WC, un lit 90x190, une TV, 2 armoires de rangement, utensiles de cuisine et nécessaire ménage. Studio calme dans une cour avec une pace de stationnement sécurisée et		Loyer 250 € mensuel, eau comprise, reste à charge l'électricité, à 15 mn du Lycée 06 14 89 30 03



Association ACOOPA

Madame, Monsieur

Les établissements publics agricoles contribuent à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Ainsi, à Airion, l'Association de **COOP**ération d'Airion (loi 1901 à but non lucratif ; depuis 2007) permet :

- de sensibiliser ses membres aux droits de l'homme dans le monde,
- de développer la vie collective et coopérative des apprenants,
- d'encourager le sens des responsabilités et des attitudes citoyennes,
- de faire découvrir d'autres cultures afin d'ouvrir à la diversité culturelle du monde.

L'association soutient tant que possible les voyages d'études proposés aux apprenants (Angleterre, Allemagne, Italie, Pays-Bas...) ; elle a organisé de nombreuses fois des voyages de coopération au Maroc, au Bénin... Elle propose également des actions plus locales (Disco, Soupe à la cantine, vidéos sur des thèmes solidaires, rencontres avec certains acteurs solidaires...).

Votre première action solidaire, c'est de devenir adhérent !

Cordialement,
Les membres de l'ACOOPA



Coupon d'adhésion 2023-2024



Madame, Monsieur

inscrit mon enfant (NOM-Prénom).....

En classe deà l'ACOOPA.

Je joins à cet effet un chèque de 5 € à l'ordre de l'ACOOPA (à agraffer au coupon d'adhésion) et à remettre dans le dossier d'inscription ou à Mme PLET Professeur d'E.S.C.

Fait à

Le.....

Signature du responsable légal (e)



FORMULAIRE D'ADHESION

NOM—Prénom de l'adhérent:

Classe de l'adhérent:

Date de naissance:

Numéro de téléphone de l'adhérent:

NOM du représentant légal si différent:

.....

L'adhérent a-t-il un frère ou une sœur également adhérent à l'A.L.E.S.A.A.?

Si oui, NOM Prénom Classe:

.....

L'image de l'adhérent peut-elle être utilisée par l'association afin de promouvoir ses activités ?

☐ Oui

☐ Non

En adhérant à l'A.L.E.S.A.A. pour l'année scolaire, j'accepte les conditions ci-contre énoncées.

Date:

Signature de l'adhérent

Signature du représentant légal

L'ALESAA, qu'est-ce que c'est ?

Une association loi 1901 à but non lucratif, gérée par des élèves, dans le but de faire vivre le lycée (avec l'aide d'un enseignant).

Elle est constituée d'un conseil d'administration de 8 membres, dont 6 forment le bureau.

C'est avant tout des membres (environ 200 adhérents chaque année), qui participent par une cotisation aux actions de l'association !

La cotisation te permettra de participer à tout ce que tu peux voir sur cette brochure (voir au dos), gratuitement ou à des tarifs préférentiels : seuls les cotisants en bénéficient.

L'A.L.E.S.A.A. prend en charge les transports, et très souvent, une partie d'un billet par exemple.

Chaque cotisant doit signer le formulaire d'adhésion (pour les mineurs, signature obligatoire des représentants légaux).

Alors, rendez-vous à la rentrée, muni du règlement (chèque à l'ordre de l'A.L.E.S.A.A.), ainsi que du formulaire.

L'A.L.E.S.A.A. a contracté une assurance auprès de la MAIF pour assurer locaux, biens et tous ses adhérents, notamment lors des sorties de loisirs. Elle ne couvre pas les dommages qu'un adhérent peut occasionner volontairement sur un tiers.

Une assurance responsabilité civile est conseillée. Tout manquement attesté au respect des locaux, des biens matériels, des consignes ou des personnes lors des activités par un adhérent occasionne son exclusion de l'association, et donc de toutes les activités et ce, sans remboursement de l'adhésion.

L'A.L.E.S.A.A. donne priorité à ses adhérents à jour de leur cotisation lors des inscriptions aux activités. Aucun crédit n'est accepté. Aucun remboursement n'est fait en cas de désistement de dernière minute sans motif valable.

L'A.L.E.S.A.A. s'engage à respecter le droit à l'image de chacun de ses membres (remplir le formulaire au dos).

Cotisation

Elève, étudiant (lycée) : 22 euros
Apprenti, stagiaire: 11 euros

👉 Règlement par chèque (à l'ordre de L'A.L.E.S.A.A.) ou en espèces.

Mettre le NOM et la classe de l'adhérent au dos du chèque. NE PAS AGRAFER LE CHEQUE SVP.

En cas de fratrie adhérente au sein de L'A.L.E.S.A.A., la première adhésion est de 22 euros, et les suivantes de 11 euros.

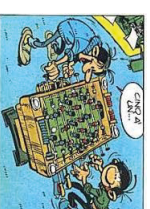
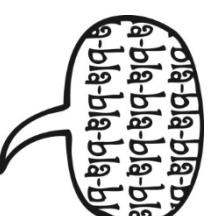
Sorties



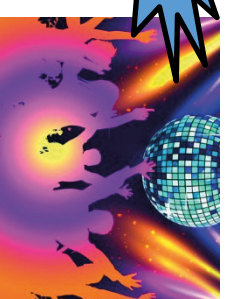
Clubs

Musique, art, ciné....
autant de clubs qui vous font envie!
Découvrez-les ou créez-les!

Le foyer



Soirées



Ces activités sont organisées par les membres de l'A.L.E.S.A.A. tout au long de l'année, en fonction des possibilités et des propositions que VOUS ferez!!



Retrouvez l'association sur les réseaux sociaux

Alors, tenté??

BULLETIN D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION SPORTIVE **(facultatif)**

Madame, Monsieur,

L'Association Sportive (loi 1901 à but non lucratif) du lycée permet aux élèves volontaires de pratiquer des activités sportives en dehors de leur cours obligatoires d'Education Physique et Sportive.

Le lycée comportant une majorité d'internes, notre objectif principal est d'en favoriser l'accès au plus grand nombre, que ce soit pour le loisir ou avec une visée compétitive dans le cadre de l'UNSS. Dans ce dernier cas, l'adhésion à l'Association Sportive permet d'obtenir la licence UNSS et de bénéficier d'une assurance collective.

MONTANT DE L'ADHÉSION 2023 / 2024 : 15 euros

L'élève doit aussi fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive en compétition.

Nom de l'élève ou étudiant

en classe de

Joindre un chèque de 15 €, à agraffer au bulletin d'adhésion (noter nom, prénom, classe au dos du chèque) à l'ordre de l'A.S. du lycée agricole d'Airion, à remettre dans le dossier d'inscription ou à Mr DUNAND Professeur d'E.P.S.

Le

SIGNATURE RESPONSABLE 1

SIGNATURE RESPONSABLE 2

Airion Biodiversité

L'association Airion Biodiversité propose des sorties pour observer le brame du cerf, des sorties chasse, pêche, des randonnées, etc...

BULLETIN D'ADHÉSION

Association Airion Biodiversité

LEGTA de l'Oise
6, rue du dessus de l'étang
60600 AIRION

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

A remplir par l'adhérent (exemplaire à conserver par l'association) :

Prénom :

Nom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Code postal : **Ville** :

Tél :

Email :@.....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association : Association Airion Biodiversité.

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation est de 20 €, payable par chèque et espèces.

Fait à....., le.....

Signature (Faire précéder de la mention "Lu et approuvé")